



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil de surveillance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil de surveillance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 12 mai 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

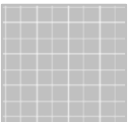
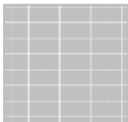
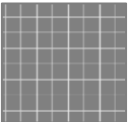


FMSH

54, boulevard Raspail
75006 PARIS
01.40.48.64.00

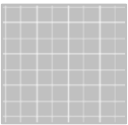
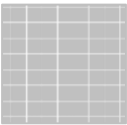
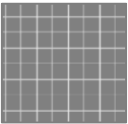
Index

Bilan.....	2
Bilan Actif.....	3
Bilan Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat suite.....	6
Annexes.....	7
Annexe - Introduction.....	8
Développement de l'actif.....	14
Immobilisation.....	15
Amortissements.....	16
Stock et travaux en cours.....	17
Produits à recevoir.....	18
Charges et produits constatés d'avance.....	19
VMP et Disponibilités.....	20
Développement du passif.....	21
Variation des fonds propres.....	22
Subvention d'équipement.....	23
Variation des fonds dédiés.....	24
Charges à payer.....	25
Informations relatives au compte de résultat.....	26
Detail des produits financiers et charges financières.....	27
Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles.....	28
Autres informations.....	29
Provisions inscrites au bilan.....	30
Etat des échéances des créances et des dettes.....	31

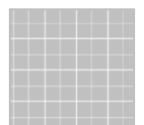
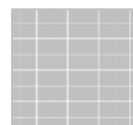
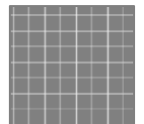
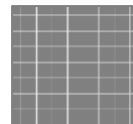
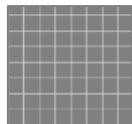


Index

Legs, donations et assurances-vie.....	32
Engagements financiers.....	33
Effectifs 2025.....	34



Bilan



BILAN ACTIF

	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	779 531	604 457	175 074	176 675
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 381 069	4 529 368	1 851 701	2 010 541
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 392 441	36 642	10 355 800	10 365 402
Immobilisations corporelles en cours	18 994		18 994	68 673
Autres	3 245 431	2 611 345	634 086	700 315
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 600 000	396 480	1 203 520	1 203 520
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	181 878	132 946	48 932	40 596
Autres				
TOTAL I	23 589 289	8 311 238	15 278 051	15 555 667
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 689 482	1 489 965	199 517	258 442
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	409 213	45 908	363 305	514 719
Créances reçues par legs ou donations	97 256		97 256	97 256
Autres	988 036		988 036	771 723
Valeurs mobilières de placement	7 955 822	244 928	7 710 894	5 513 973
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 609 079		5 609 079	8 902 341
Charges constatées d'avance	306 282		306 282	93 854
TOTAL II	17 055 171	1 780 801	15 274 370	16 152 309
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	40 644 460	10 092 039	30 552 421	31 707 976

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 000 152	3 000 152
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 249 012	7 085 624
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	3 909 629	3 909 629
Excédent ou déficit de l'exercice	(269 620)	163 388
Situation nette (sous total)	13 889 172	14 158 793
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 061 883	8 230 839
Provisions réglementées		
TOTAL I	21 951 055	22 389 632
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 012 109	2 079 981
Fonds dédiés	1 824 412	2 036 796
TOTAL II	3 836 521	4 116 777
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 365 125	1 384 057
Provisions pour charges	968 301	1 115 850
TOTAL III	2 333 426	2 499 907
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 567	1 748 612
Dettes des legs ou donations	3 523	3 523
Dettes fiscales et sociales	743 704	771 040
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 355	110 539
Autres dettes	73 633	67 944
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	16 636	
TOTAL IV	2 431 418	2 701 659
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	30 552 421	31 707 976

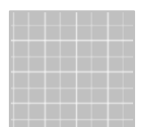
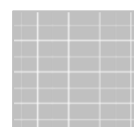
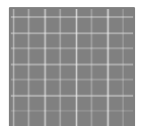
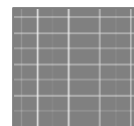
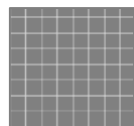
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 417 994	1 440 162
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	940 637	886 706
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 690 162	9 223 128
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 427	1 386
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	11 539	32 074
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	252 629	356 916
Utilisations des fonds dédiés	519 833	646 002
Autres produits	65 478	19 737
TOTAL I	11 899 699	12 606 111
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	701 822	680 833
Variation de stock	(44 758)	(113 922)
Autres achats et charges externes	3 258 496	3 298 209
Aides financières	462 584	1 091 928
Impôts, taxes et versements assimilés	407 174	412 980
Salaires et traitements	4 118 315	4 363 538
Charges sociales	2 159 426	2 230 010
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	619 579	680 914
Dotations aux provisions	27 792	83 667
Reports en fonds dédiés	239 577	46 808
Autres charges	230 166	292 041
TOTAL II	12 180 174	13 067 007
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(280 476)	(460 896)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	365 036	411 471
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		3 300
Différences positives de change	4	141
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	365 040	414 912
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	251 749	7 758
Intérêts et charges assimilées	102 364	658
Différences négatives de change	72	1 883
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	354 185	10 300
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	10 855	404 612

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(269 620)	(56 284)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		219 672
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		219 672
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		219 672
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	12 264 739	13 240 695
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	12 534 359	13 077 306
EXCEDENT OU DEFICIT	(269 620)	163 388
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	986 788	986 788
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	986 788	986 788
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	986 788	986 788
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	986 788	986 788

Annexe



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

(Reconnue d'utilité publique par décret du 4 janvier 1963 modifié)

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	30 552 421 €
- Total du compte de résultat (produits)	12 264 739 €
- Total du compte de résultat (charges)	12 534 359 €
- Résultat de l'exercice - Bénéfice	269 620 €

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

PRESENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITES

Créée par l'historien Fernand Braudel en 1963 à Paris, la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) soutient la recherche et la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales.

Reconnue d'utilité publique, elle encourage une recherche innovante, crée les conditions favorables au dialogue interdisciplinaire et favorise la circulation des chercheurs et des savoirs.

Depuis plus de 50 ans, la Fondation a tissé un important réseau de partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir, à l'échelle du monde, l'étude des sociétés humaines et des sciences humaines et sociales.

La FMSH développe ses actions et services selon deux priorités :

- **L'internationalisation de la recherche en sciences humaines et sociales**
- **La diffusion des connaissances et la valorisation des résultats de la recherche**

La Fondation poursuit ses missions dans une logique de complémentarité et de coopération avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Elle est notamment membre fondateur du Campus Condorcet et partenaire du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

Faits significatifs

- Baisse significative de la contribution au campus Condorcet (-570 K€), ainsi que de la subvention DGF (-321 K€).
- Baisse significative du résultat financier (+11K€ en 2025 par rapport à +404K€ en 2024)
- Le résultat net ressort en négatif (perte de -270K€) du fait du dynamisme introduit dans les projets audiovisuel Canal U et la plateforme support du programme Océans

NOTE N°1 : Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général et au règlement 2022-06 de l'ANC du 4 novembre 2022 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, tenus d'établir des comptes annuels.

2. Changements de méthodes comptables

Les comptes du nouveau plan comptable issu du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 ont été appliqués depuis l'exercice 2024. Par ailleurs, aucune modification majeure de méthode comptable n'a été opérée au cours de l'exercice.

3. Les règles et méthodes utilisées :

A. Les immobilisations et les amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisations des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis et en fonction de leur durée normale d'utilisation.

• Constructions :	40 ans
• Agencements, aménagements et installations :	10 ans
• Mobilier :	10 ans
• Matériel et outillage :	5 ans
• Matériel de transport :	5 ans
• Matériel de bureau :	5 ans
• Matériel informatique :	4 ans
• Progiciels :	4 ans
• Logiciels :	2 ans

Cependant, pour les constructions, la méthode des composants a été appliquée à compter de 2011 pour l'immeuble de Charenton Le Pont (décomposition terrain/construction), sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

La Bibliothèque

Les ouvrages et collections appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortissables. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine soit 10 307 921,70 € net. Selon une expertise réalisée début 2013 par Emmanuel Lhermitte, assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière (75013 Paris), " la valeur de remplacement " des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).

Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en dons.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH. Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.

La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales.

A ce jour, la majeure partie des ouvrages a été transmise au Campus Condorcet sur la base d'une convention de dépôt.

B. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu' un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêté des comptes, selon le barème suivant :

- Créances de 91 à 120 jours : dépréciation à hauteur de 20%
- Créances de 121 à 365 jours : dépréciation à hauteur de 40%
- Créances de plus de 365 jours : dépréciation à hauteur de 100%

C. Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2025.

La méthode de dépréciation de produits finis d'ouvrages d'Editions est la suivante :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N-1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N-2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures

D. Dettes provisionnées pour congés à payer et RTT

La provision congés à payer et RTT ainsi que les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales pour un montant de 153 914 € contre 154 174 € au 31/12/2024 soit une diminution de 260 €.

E. Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût historique et font l'objet d'une dépréciation dès lors qu'une perte de valeur est identifiée. Une perte de valeur correspond à la différence entre le coût d'acquisition de la valeur mobilière de placement et sa valeur de sortie à la clôture.

F. Provisions pour indemnité de départ en retraite

Les engagements de retraite sont constatés dans les comptes au 31/12/2025 pour l'ensemble des salariés et fonctionnaires de la Fondation, en provisions pour risques et charges.

Les critères retenus pour le calcul de ces engagements sont ceux relatifs à l'indemnité légale, aucune distinction d'âge n'est faite.

Les différents paliers du calcul de la provision sont les suivants :

Ancienneté du salarié	Montant de l'indemnité
10 ans minimum et moins de 15 ans	1/2 mois de salaire
15 ans minimum et moins de 20 ans	1 mois de salaire
20 ans minimum et moins de 30 ans	1 mois et demi de salaire
Au moins 30 ans	2 mois de salaire

Le salaire pris en compte pour calculer l'indemnité est selon la formule la plus avantageuse :

- Soit 1/12^e de votre rémunération brute des 12 derniers mois précédant,
- Soit 1/3 des 3 derniers mois.

La valorisation sans actualisation ni prise en compte de probabilité de départ ou de décès de l'ensemble des engagements de retraite, chargés au taux de cotisation individuel s'élève à 121 700 € en 2025 contre 119 249 € au 31/12/2024.

G. Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les membres du Conseil de surveillance de l'entité.

Voir aussi point I. Hébergement à titre gratuit.

H. Rémunération des trois plus hauts cadres-dirigeants salariés

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi 2006.586 du 23/05/2006 sur le volontariat associatif et aux engagements éducatifs ainsi qu'à l'article 261,7-1d du Code Général des impôts, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 68 723 € détaillée comme suit :

Du 01/01/25 au 31/12/2025

- Président du directoire : 27 489 € (brut).
- Vice-président du directoire : 20 617 € (brut).
- Vice-président du directoire : 20 617 € (brut).

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2025 de la Sécurité Sociale s'élève à 47 100 €, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 141 300 € annuels.

I. Honoraires

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 30 400 € (article R123-198 du code du commerce).

J. Hébergement à titre gratuit

La fondation bénéficie d'un hébergement à titre gratuit concernant les locaux situés au 54 Boulevard Raspail à Paris, l'immeuble étant la propriété de l'Etat.

Dans des conditions similaires, si la FMSH avait eu à payer un loyer le coût annuel est estimé à 986 788 €.

La Fondation a signé un bail emphytéotique pour la Maison Suger où sont hébergés les chercheurs en provenance du monde entier. Seuls les charges et les travaux sont supportés par la Fondation afin de conserver le site en bon état.

NOTE N°2 : Evènements postérieurs à la clôture

A mi-mai, il n'y a pas eu d'évènements significatifs à reporter.

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF

AU 31/12/2025

Immobilisations

FMSH

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	691 656		87 874
TOTAL immobilisations incorporelles :	691 656		87 874
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 645 148		
Constructions installations générales	745 385		
Installations techniques et outillage industriel	10 390 509		1 933
Installations générales, agencements et divers	1 921 445		82 134
Matériel de transport	21 891		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 158 186		69 353
Biens reçus par legs	1 600 000		
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	68 673		57 250
TOTAL immobilisations corporelles :	22 531 718		210 670
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	166 721		15 157
TOTAL immobilisations financières :	166 721		15 157
TOTAL GÉNÉRAL	23 390 095		313 701

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			779 531	
TOTAL immobilisations incorporelles :			779 531	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 645 148	
Constructions installations générales			745 385	
Install. techn., matériel et out. industriels			10 392 441	
Inst. générales, agencements et divers		7 579	1 996 000	
Matériel de transport			21 891	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 227 539	
Biens reçus par legs			1 600 000	
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		106 929	18 994	
TOTAL immobilisations corporelles :		114 508	22 627 880	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			181 878	
TOTAL immobilisations financières :			181 878	
TOTAL GÉNÉRAL		114 508	23 589 289	

Amortissements

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	514 981	89 476		604 457
TOTAL immobilisations incorporelles :	514 981	89 476		604 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	687 011	49 763		736 774
Constructions sur sol d'autrui	3 408 265	91 129		3 499 394
Constructions installations générales	275 251	17 948		293 199
Installations techn. et outillage industriel	25 107	11 535		36 642
Inst. générales, agencements et divers	1 526 460	99 934		1 626 394
Matériel de transport	20 472	814		21 286
Mat. de bureau, informatique et mobil.	854 276	109 389		963 665
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	6 796 842	380 512		7 177 354
TOTAL GÉNÉRAL	7 311 823	469 989		7 781 811

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	89 476		
TOTAL immobilisations incorporelles :	89 476		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	91 129		
Constructions installations générales	17 948		
Installations techniques et outillage industriel	11 535		
Installations générales, agencements et divers	99 934		
Matériel de transport	814		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	109 389		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	380 512		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	469 989		

	Brut	Dépréciation	Net
3500/3950 Publications (a)	1 607 414,94	1 489 964,89	117 450,05
	1 607 414,94	1 489 964,89	117 450,05
3450 Travaux en cours publications	82 067,39	0,00	82 067,39
Total stocks et en cours	1 689 482,33	1 489 964,89	199 517,44

a) Stock publications

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Stock initial	1 534 173,35	1 424 281,54	1 329 724,41	1 232 587,66
Stock final	1 607 414,94	1 534 173,35	1 424 281,54	1 329 724,41
Ant. N-2 100%	1 312 831,19	1 244 170,69	1 178 439,81	1 078 498,30
Année N-2 90%	120 193,35	65 612,76	53 117,24	116 446,14
Année N-1 70%	98 513,83	118 657,62	52 325,26	67 908,30
Année N	75 876,57	105 732,28	156 082,37	66 871,67
Provision en début d'exercice	1 386 282,51	1 262 873,01	1 230 931,66	1 114 877,14
Provision en fin de période	1 489 964,89	1 386 282,51	1 262 873,01	1 230 931,66
Ant. N-2 100%	1 312 831,19	1 244 170,69	1 178 439,81	1 078 498,30
Année N-2 90%	108 174,02	59 051,48	47 805,52	104 801,53
Année N-1 70%	68 959,68	83 060,33	36 627,68	47 535,81
Ecart de Stock	73 241,59	109 891,81	94 557,13	97 136,75
Ecart de provision	-103 682,38	-123 409,50	-31 941,35	-116 054,52
Incidence/résultat de la période :	-30 440,79	-13 517,69	62 615,78	-18 917,77

Les travaux en-cours des publications au 31/12/2022 :

105 922,30

Les travaux en-cours des publications au 31/12/2023 :

106 520,91

Les travaux en-cours des publications au 31/12/2024 :

110 551,44

Les travaux en-cours des publications au 31/12/2025 :

82 067,39

Ecart TEC constaté

-28 484,05

Produits à Recevoir

FMSH

Période du01/01/25au 31/12/25

Edition du03/05/26

Devise d'édition€

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	213 323 12 555 619
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	212 835
TOTAL	439 332

Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	306 282	16 636
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	306 282	16 636

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Libellé	Montant brut (€)	Dépréciation (€)	Montant net (€)
VMP			
SCPI	2 842 362,00	- 244 928,00	2 597 434,00
CAT & DAT	2 594 148,00		2 594 148,00
CAPI	2 519 312,00		2 519 312,00
			-
TOTAL VMP	7 955 822,00	- 244 928,00	7 710 894,00
Le portefeuille d'investissement s'élève à 7 710 894 €, il se répartit comme suit : 33,7 % en immobilier, 33,6 % en DAT/CAT et 32,7 % CAPI. De plus, 66,3 % des placements bénéficient d'une garantie en capital.			
DISPONIBILITES			
Banque	5 594 968,00		5 594 968,00
Caisse	14 111,00		14 111,00
TOTAL DISPONIBILITES	5 609 079,00	-	5 609 079,00
SYNTHESE			
VMP	7 955 822,00	- 244 928,00	7 710 894,00
Disponibilités	5 609 079,00	-	5 609 079,00
TOTAL GENERAL	13 564 901,00	- 244 928,00	13 319 973,00

La FMSH, de par son statut de F.R.U.P, est totalement exonérée de fiscalité.

DEVELOPPEMENT DU PASSIF

AU 31/12/2025

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 000 152				3 000 152
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	7 085 624	163 388			7 249 012
Report à nouveau	3 909 629				3 909 629
Excédent ou déficit de l'exercice	163 388	(163 388)		269 620	(269 620)
Situation nette	14 158 793			269 620	13 889 173
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	8 230 839			168 956	8 061 883
Provisions réglementées					
TOTAL	22 389 632			438 576	21 951 056

			Subventions		Amortissements	Net	
			31/12/2024	Augmentations Diminutions	31/12/2025	31/12/2025	
MSH	1312	Subventions d'équip. s/biens n/amortissables (ouvrages et collections)	6 263 057	-	6 263 057	-	6 263 057
	1314/1394	Subventions d'équipement sur biens amortissables	118 000	-	118 000	118 000	0
	1315/1395	Subvention d'équipement Charenton	1 867 148	-	1 867 148	736 776	1 130 372
	1318/13918	Subv invest/Raspail 17/18 produits financiers	469 554	-	469 554	390 651	78 903
	1317	Autres Subventions d'équipement	512 332		512 332	-	512 332
	13171	Subventions équipements projet informatique	155 745		155 745	78 527	77 218
			9 385 837	-	9 385 837	1 323 954	8 061 883
SUGER	1381/1398	Subventions reçues et utilisées	3 836 289	-	3 836 289	3 836 289	0
			13 222 126	-	13 222 126	5 160 244	8 061 883

NOTES

1312	Jusqu'en 2019, l'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspondait au montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque. La FMSH avait jusque là, suivi la recommandation de l'IGAENR, en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables, constituées principalement de logiciels et de matériels informatique. Depuis 2020, la gestion de l'ensemble des ouvrages et périodiques de la bibliothèque a été confiée à l' EPCC (Etablissement Public du Campus Condorcet).
1314/1394	La subvention figurant sur ce compte concerne la refonte du site web dédié à CANAL U, mis en service en janvier 2022 pour une reprise de 2 950 euros au titre de cette année, soit une subvention nette soldée au 31/12/2025.
1315/1395	L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour un montant brut de : 1 867 148 €. Le montant des reprises cumulées s'élève à 736 776 €, dont 49 764 € au titre de 2025, soit une subvention nette de 1 130 372 € au 31/12/2025.
1318/13918	Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamiantage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554 €, correspondant aux investissements réalisés sur 2018. Le montant de la reprise au 31/12/2025 s'élève à 390 651 €, soit une subvention nette de 78 903 € au 31/12/2025.
1317	La subvention d'équipement de 668 077 € a été décomposée : 155 745 € comptabilisé en 13171, son montant est désormais de 512 332 €.
13171 / 13971	Le montant de 155 745 € a été comptabilisé dans le compte 13171, il concerne le projet informatique ayant débuté au second semestre 2023. Le montant de la reprise 2025 s'élève à 36 917 €, soit une subvention nette de 77 218 € au 31/12/2025.

VARIATION DES FONDS DEDIES

Période du : 01/01/25 au 31/12/25

EN EUROS			A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		UTILISATION					A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			APPROUVE	RETRAI- TEMENT	REPORTS (cpté 689)	APPORT	MONTANT GLOBAL (cpté 789)	DONTS REMBOUR- SEMENTS	TRANSFERTS (Fonds dédiés réaffecté à d'autres projet)	MONTANT GLOBAL	FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
19110000	FONDS REPORTES SUR LEGS OU DONATION		2 079 981,00	-	528,00	-	68 400,00	-	-	2 012 109,00	1 255 903,00
	dont	911 - LEG MARQUIS	824 606,07	-	-	-	68 400,00	-	-	756 206,07	
	dont	911 -LEG DUMONT TARDIEU	1 255 375,00	-	528,00	-	-	-	-	1 255 903,00	1 255 903,00
19411000	FONDS DEDIES AMIANTE		953 921,79	-	17 622,00			-	-	971 543,79	971 543,79
19420000	FONDS DEDIES MAINTENANCE		167 367,22	-	-	-	77 000,00	-	-	90 367,22	
19430000	FONDS DEDIES SUBVENTION EXPLOITATION		656 113,17	-	220 000,00	-	215 895,06	-	-	660 218,11	8 151,41
	dont	FONDS DEDIES RH 2022	252 863,80	-	-	-	181 864,00	-	-	70 999,80	
	dont	911 - RESSOURCES AFFECTEES	209 398,55	-	-	-	23 105,06	-	-	186 293,49	8 151,41
	dont	915 - EDITIONS OUVRAGE	193 850,82	-	-	-	10 926,00	-	-	182 924,82	
19431000	dont	911 - F.D. PROJET CANAL U	-	-	70 000,00	-	-	-	-	70 000,00	-
19432000	dont	911 - F.D. PROJET MISS. NUMERIQUE	-	-	150 000,00	-	-	-	-	150 000,00	-
19500000	FONDS DEDIES CONTRIBUTIONS FINANCIERES		103 463,93	-	-	-	102 878,78	-	-	585,15	-
	dont	911 - RESSOURCES AFFECTEES	103 463,93	-	-	-	102 878,78	-	-	585,15	
19630000	FONDS DEDIES MECENAT ET DON		155 930,02	-	1 427,00	-	55 659,00	-	-	101 698,02	2 827,80
	dont	911 - RESSOURCES AFFECTEES	155 930,02		1 427,00	-	55 659,00	-	-	101 698,02	2 827,80
			4 116 777,13	-	239 577,00	-	519 832,84	-	-	3 836 521,29	2 238 426,00

Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	785 857
Dettes fiscales et sociales	469 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	50
TOTAL	1 255 013

**INFORMATIONS RELATIVES
AU COMPTE DE RESULTAT**

AU 31/12/2025

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26
Devise d'édition €

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Revenus des valeurs mobilières de placement	365 036	
Reprise de provisions des VMP		
Différences positives de change	4	

TOTAL	365 040
-------	---------

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Dotations financières pour dépréciation du prêts à 20 ans (Effort construction)	6 821	
Dotations pour dépréciations VMP	244 928	
Charges financières SCPI	102 338	
Charges financières diverses	26	
Pertes de change	72	

TOTAL	354 185
-------	---------

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FMSH

Période du01/01/25au 31/12/25

Edition du03/05/26

Devise d'édition€

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte

TOTAL

AUTRES INFORMATIONS

AU 31/12/2025

Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	1 384 057	25 341	44 273	1 365 125
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	119 249	2 451		121 700
Provisions Projets de recherche	996 601		150 000	846 601
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 499 907	27 792	194 273	2 333 426

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	126 126	6 821		132 947
Provisions sur stocks et en cours	1 386 283	103 682		1 489 965
Provisions sur comptes clients	55 604	45 908	55 604	45 908
Autres provisions pour dépréciation	399 233	242 176		641 409
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 967 245	398 587	55 604	2 310 228

TOTAL GÉNÉRAL	4 467 152	426 379	249 877	4 643 654
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	181 878		181 878
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	181 878		181 878
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	409 213	370 496	38 717
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	16 274	16 274	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	619	619	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	424 545	424 545	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	643 855	368 714	275 141
TOTAL de l'actif circulant :	1 494 506	1 180 648	313 858
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	306 282	306 282	

TOTAL GÉNÉRAL

1 982 666

1 486 930

495 736

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 585 567	1 550 067	34 343	1 157
Personnel et comptes rattachés	330 516	330 516		
Sécurité sociale et autres organismes	385 897	385 897		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	463	463		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	26 828	26 828		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	8 355	8 355		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 314	4 791	3 523	
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	16 636	16 636		

TOTAL GÉNÉRAL

2 362 576

2 323 553

37 866

1 157

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

PRODUITS	MONTANTS
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	68 400
CHARGES	MONTANTS
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux aux legs ou donations	528
SOLDE DE LA RUBRIQUE	67 872

Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/05/26

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	
Un bail emphytéotique concernant la Maison SUGER, lie la FMSH et la ville de Paris, jusqu'au 31 janvier 2027.	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	N.A.
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

EFFECTIFS 2025

STATUT	ETPT
FONCTIONNAIRES	11.50
SALARIES	90.24
TOTAL	101.74

Les ETPT (Equivalents temps plein travaillé) correspondent aux effectifs de référence à la fois pour établir le coût moyen d'un ETP et pour identifier les moyens humains déployés pour la mise en œuvre des activités et projets au sein de la fondation, quelle que soit l'origine du financement de la masse salariale correspondante.

L'analyse globale des effectifs suit la réalité de fonctionnement de la Fondation, notamment par la nécessité d'intégrer certains effectifs en CDI financés par des ressources affectées.